



Affaires autochtones
et du Nord Canada

Indigenous and
Northern Affairs Canada

LA STRATÉGIE D’AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD CANADA EN MATIÈRE DE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE

1^{ER} ATELIER RÉGIONAL
PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE
DES PREMIÈRES NATIONS
20 SEPTEMBRE 2017



AANNC·INAC

Canada

Plan de la présentation

- **STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**
- **STRATÉGIE RÉGIONALE DE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE**
- **PROCHAINES ÉTAPES**



STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES



Historique de l'approche

- Ce n'est pas un nouveau concept;
- Prouvée comme un outil important dans le développement communautaire pour aider à créer des communautés plus fortes, plus saines et plus durables;
- Colombie-Britannique: collaboration permettant + de 80 communautés des Premières Nations de compléter des plans communautaires;
- AANC s'est associé à la promotion de telles initiatives depuis un certain temps, mais ce n'est qu'en 2013 qu'AANC se concentre sur la nécessité d'une approche concertée et nationale en matière de renforcement des capacités axée sur la planification communautaire globale (CCP).



Stratégie nationale de développement communautaire autochtone

- La stratégie en ébauche s'appuie sur les stratégies régionales et les meilleures pratiques existantes et définit une perspective nationale d'AANC sur le développement communautaire.
- Conçue pour rassembler les meilleures pratiques en matière de développement communautaire afin de contribuer à la construction d'un modèle durable à l'échelle nationale. Il peut être appliqué de manière flexible pour répondre aux besoins régionaux uniques et diversifiés.
- AANC a recruté des planificateurs autochtones afin de veiller à ce que sa stratégie appuie mieux les besoins autochtones en matière de développement communautaire et que toutes les communautés puissent obtenir de meilleurs résultats.
- AANC s'engage à soutenir le développement communautaire grâce à sa stratégie nationale de développement communautaire autochtone reposant sur quatre piliers.



Les piliers proposés du développement des communautés

Pilier n° 1: Initiatives de planification menées par les collectivités et fondées sur la nation

- Ressources dédiées pour :
 - initiatives de planification, comme la planification communautaire globale et l'aménagement du territoire; et
 - élaboration et de la mise en œuvre de mécanismes de gouvernance, de capacités et d'outils, à la demande des collectivités autochtones.



Les piliers proposés du développement des communautés

Pilier n° 2 : Apprentissage de nation à nation

- Financement permettant de réunir les planificateurs autochtones et les communautés de pratique en vue de mettre les connaissances en commun, en petits groupes et dans le cadre d'ateliers régionaux et nationaux;
- Soutien financier à l'élaboration d'outils et de ressources, comme un manuel de planification ou un site Web;
- Possibilités de faciliter des liens et de créer des occasions d'apprentissage entre les planificateurs autochtones et les représentants d'AANC dans le but de permettre la mise en œuvre des plans;
- Possibilités pour les collectivités autochtones de conserver plus de ressources financières afin de renforcer leurs capacités et d'effectuer leur propre planification.



Les piliers proposés du développement des communautés

Pilier n° 3 – Collaboration et intégration intra et interministérielles

- Création d'équipes de soutien intégrées et de comités inter-directions avec une participation des collectivités et des partenaires;
- Mobilisation d'autres régions, ministères, gouvernements et partenaires concernés;
- Élaboration et diffusion d'outils de portée régionale et nationale, comme un dépôt de données de planification et un recueil de ressources;
- Harmonisation du financement avec les objectifs de planification communautaire.



Les piliers proposés du développement des communautés

Pilier n° 4 – Sensibilisation du gouvernement à la diversité culturelle

- Offrir une formation sur le développement communautaire autochtone à tous les fonctionnaires fédéraux; et
- Tenir des séances d'information sur les réussites autochtones.



Planification communautaire globale (PCG)

- Priorité nationale;
- Une fonction de planification solide supportant les Premières Nations à identifier leurs besoins et leurs aspirations et à développer un chemin vers l'amélioration des résultats dans des domaines tels que la santé, l'éducation et le bon gouvernement, qui favorisent la guérison communautaire et conduit à la transparence et à la responsabilisation.
- Principe intégrant les connaissances et l'expertise en matière de développement communautaire entre les ministères dans chaque politique et programme.
- Annonce d'un investissement global de 30 millions de dollars sur quatre ans pour aider les communautés autochtones du Canada à se doter d'une PCG.



État actuel de la planification communautaire globale

- Ce n'est pas un programme officiel donc le financement n'est pas dédié directement;
- En conséquence, la planification communautaire globale n'est pas abordée avec la même approche et, chaque région est à un état différent dans l'élaboration et la mise en œuvre des planifications communautaires globales.
- Environ un quart des Premières Nations ont des plans communautaires et des centaines de communautés ont exprimé leur intérêt à élaborer ou à mettre à jour une planification communautaire globale.
- En 2016-17, le gouvernement a soutenu financièrement 75 communautés dans la création de leur plan communautaire et espère atteindre le même nombre de communautés, sinon plus, en 2017-18.



STRATÉGIE RÉGIONALE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE - PCG -



Renforcement de la capacité de gouvernance des Premières Nations

- Le Bureau régional du Québec s'est engagé à contribuer aux efforts des Premières Nations dans le développement optimal de leurs communautés en amorçant la planification communautaire globale de manière intégrée et cohérente.
- En 2016, Stratégie régionale de développement des communautés développée en lien avec la Stratégie nationale afin de promouvoir le renforcement des capacités et d'identifier de nouvelles approches pour renforcer la gouvernance et les capacités locales.
- Deux axes complémentaires :
 1. **Axe interne** : Appui direct aux premières Nations dans le développement des communautés (accent sur le renforcement des capacités)
 2. **Axe externe** : Soutien au développement communautaire grâce à une planification communautaire globale (en partenariat avec l'IDDPNQL)



Stratégie régionale en matière de PCG

- Le bureau régional d'AANC du Québec s'est engagé à soutenir prioritairement la PCG;
- Le Bureau régional a conclu un accord / projet pilote pour appuyer le développement de la PCG avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL);
- Ce partenariat vise à développer, promouvoir et mettre en œuvre un projet pilote de trois ans (du 1er avril 2016 au 31 mars 2019) pour établir la base de la planification communautaire globale dans la Région;
- Ce travail collaboratif nous permettra d'identifier les facteurs de succès et les obstacles potentiels et de nous informer sur la meilleure façon de soutenir les Premières Nations du Québec dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PCG.



Prochaines étapes

- AANC continue de soutenir l'IDDPNQL en tant que ressource experte pour la communauté de la PCG (p. ex. : soutien technique, formation, développement d'outils);
- Continuer à définir et à articuler la relation avec les ressources d'expertes;
- Finaliser la Stratégie nationale conjointement avec le Comité mixte de travail;
- Travailler à assurer un financement soutenu pour les années à venir afin d'assurer la viabilité de la PCG;
- Promouvoir la PCG au sein du Ministère et auprès d'autres partenaires;
- Initier davantage de communautés à la PCG en fonction de leurs rythmes, de leurs besoins et de leurs priorités locales;



Questions

